



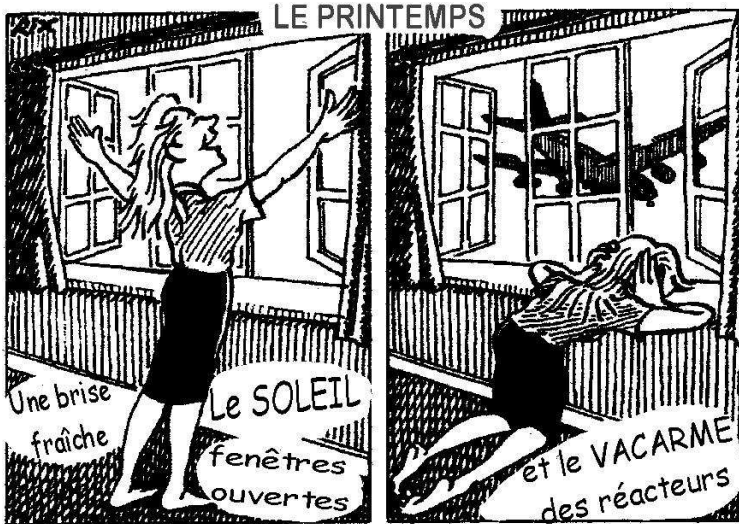
## Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Siège: mairie 38540 HEYRIEUX  
Tél / fax: 04.72.48.76.79

<http://assoc.wanadoo.fr/acenas>  
e-mail: [acenas@wanadoo.fr](mailto:acenas@wanadoo.fr)

**BULLETIN D'INFORMATION juin 2002 n°10**

# CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE



**L'ACENAS  
a 5 ans !**

**5 000 adhérents !**

**Rendez-vous  
mardi 18 juin**

L'assemblée générale se tiendra le **mardi 18 juin** à 20 H 30  
salle de la concorde à Saint Laurent de Mure.

Merci de renouveler votre adhésion.

## LA FRANCE D'EN HAUT, LA FRANCE D'EN BAS !

Le nouveau gouvernement vient de remettre en cause la construction d'un troisième aéroport en région parisienne à Chaulnes. Le choix de ce site avait été fait par le gouvernement précédent, après un large débat public.

Il est utile de rappeler ici que Gilles de Robien, le nouveau ministre des transports député maire d'Amiens, ville proche de Chaulnes, a été le leader de l'opposition à ce projet. Le nouveau secrétaire d'Etat aux Transports, Dominique Bussereau, fervent défenseur de l'aviation civile et de plus président de la puissante association « Avenir Transport » préconise le développement des aéroports de province.

**Si vous ne voulez pas assister au déversement massif du trafic parisien sur Lyon, les élections législatives sont une occasion à ne pas manquer.**

L'ACENAS a engagé des actions auprès du gouvernement et des divers candidats à la députation, mais vous seuls, avez le pouvoir de choisir votre avenir : **DEMANDEZ A VOS CANDIDATS DE SE PRONONCER** très clairement:

- contre le transfert du trafic de Paris vers Lyon,
- contre les vols de nuit,
- et contre le projet d'extension de SATOLAS

### editorial

Contrecarrer le projet d'extension de l'aéroport, obtenir l'interdiction des vols de nuit et la réduction des nuisances actuelles, tels sont nos objectifs.

Grâce à votre appui et à la ténacité du bureau, l'opposition des riverains est aujourd'hui bien connue des différents acteurs, médias, élus, décideur.

L'ACENAS a gagné des batailles et remporté plusieurs succès juridiques.

Tous ces résultats encourageants confirment que nous sommes sur la bonne voie, mais nous avons absolument besoin de vous.

Chaque famille, chaque individu est personnellement concerné par la dégradation de son environnement.

Nous comptons énormément sur votre soutien et votre réadhésion. Merci d'avance !

Témoignage:

"J'habite AZIEU (Genas). Je suis très préoccupée par l'extension de Satolas, pour la santé de ma famille, notre cadre de vie et la dépréciation de ma maison. J'ai donc décidé de voir au cours d'une réunion publique ce que faisait et proposait l'ACENAS; Depuis, je suis adhérente et j'apporte mon concours en distribuant le bulletin d'information sur un secteur de ma commune."

Maryse, Genas

Le bureau de l'ACENAS remercie tous les bénévoles qui nous apportent leur aide, pour la rédaction, l'impression et la distribution des bulletins. Et oui, grâce à eux les 16 000 exemplaires peuvent être distribués dans 22 communes !

Vous aussi, participez, à votre façon.

## Enquête publique pour le nouveau P E B (plan d'exposition au bruit) : premier bilan

Le préfet a mis le projet de PEB en enquête publique du 11 février au 16 mars 2002 (pendant la période de congés scolaires !!).

### 95 000 habitants sont concernés.

Les actions mises en place par l'ACENAS ont été les suivantes :

- Edition d'un «Bulletin Spécial PEB» pour vous informer
- Création d'une lettre pétition à l'attention des commissaires enquêteurs.
- Mise en place de 5 réunions d'information à : Heyrieux, Jonage, St Bonnet de Mure, St Laurent de Mure, Grenay.

Les commissaires enquêteurs ont recensé plusieurs milliers de lettres et annotations sur les registres d'enquête situés dans chaque mairie. Nous remercions les nombreuses personnes qui se sont mobilisées,

L'ACENAS pour sa part a remis aux 3 commissaires enquêteurs, un mémorandum de 24 pages, au cours d'une audience qui s'est déroulée le samedi 16 mars à Heyrieux.

Dans son rapport du 17 avril, la commission:

*"s'étonne d'avoir été saisie et doute de l'utilité de cette saisine dans la mesure où les conseils municipaux, émanation de la*

*population ont déjà donné leur avis"*  
(Rappelons pour mémoire que l'immense majorité des municipalités a donné un avis défavorable)

Elle note:

**"un refus général du projet du PEB, lié au refus de l'extension de l'aéroport"**

Elle observe:

*"qu'une opposition extrêmement forte se manifeste quant à l'extension à 4 pistes de l'aéroport . . . Elle note avec surprise la position négative du Directeur National de l'Aviation Civile, exprimée lors d'une audition à l'Assemblée Nationale, le 5 avril 2000"*

En conclusion la commission émet:

**un avis favorable, avec 7 réserves et  
une recommandation.**

Sachez que vous pouvez consulter le rapport d'enquête dans votre mairie jusqu'au 16/03/ 2003.

**Nous évoquerons en détail ce  
dossier, au cours de notre  
assemblée générale  
le 18/06/2002 à 20H30 salle de la concorde  
à Saint Laurent de mure**

### Vos réclamations, peuvent être suivies d'effet. . .

#### Suite à la plainte d'un riverain:

"lundi 15 avril 2002 à 11h20 précises, un avion d'Air France a survolé lors de son atterrissage la commune de Grenay à très basse altitude."

#### Réponse du médiateur:

".Le commandant de bord n'a pas respecté la règle du maintien des 3000 pieds (soit 915m) jusqu'à l'axe final; en conséquence de quoi une procédure à son encontre a été engagée par les services de l'Aviation Civile "

## Procès, suites : Subvention Illégale de la COURLY pour L'aéroport.

Nous avons eu la satisfaction de gagner notre recours au tribunal administratif, concernant une subvention illégale de **72 millions** de francs (10 976 329 Euros) attribuée à l'aéroport.



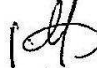
C'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous confirmons que le jugement a bien été exécuté de la façon suivante :

- **52 millions** en cours de mandatement ont été annulés.
- **20 millions déjà versés** ont été **remboursés** par l'aéroport (Voir attestation du trésor public ci-dessous).

L'ACENAS est heureuse de contribuer à la réduction du gaspillage de l'argent public par l'aéroport.

Les contribuables de la Courly qui viennent d'apprendre que leurs impôts vont fortement augmenter, apprécieront !

**Pour notre part nous restons vigilants et déterminés à agir pour la défense des riverains et des contribuables.**

 <b>TRÉSOR PUBLIC</b>	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Lyon, le 21 mars 2002				
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE	<b>Tribunal Administratif de Lyon</b>	LE TRÉSORIER				
TRÉSORERIE LYON COMMUNAUTÉ URBAINE	<b>27 MARS 2002</b>	à				
22, RUE DU LAC.	<b>N° 99 03 79 0</b>	SERVICE JURIDIQUE				
B.P. 3093		<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1101 1160 1348 1187"> <b>COURRIER ENTRÉE</b> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1053 1193 1085 1220">           N°         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1141 1249 1308 1288"> <b>22 MARS 2002</b> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1005 1321 1396 1384">           DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES            A l'attention de C. DESPREZ            ET DES AFFAIRES JURIDIQUES         </td> </tr> </table>	<b>COURRIER ENTRÉE</b>	N°	<b>22 MARS 2002</b>	DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES A l'attention de C. DESPREZ ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
<b>COURRIER ENTRÉE</b>						
N°						
<b>22 MARS 2002</b>						
DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES A l'attention de C. DESPREZ ET DES AFFAIRES JURIDIQUES						
69399 LYON CEDEX 03						
Tél : 04 78 63 48 43						
Télécopie 04 78 63 48 40						
Mél <a href="mailto:T069041@cp.finances">T069041@cp.finances</a>						
Réf : Affaire suivie par : Jacqueline MATHIEU						
<p><b>OBJET : Annulation des mandats 17490 et 48115 de 2000</b></p> <p><b>REFER : titre de recette 503747 du 18/09/2001 de 20 000 000 F</b></p>						
<p>Je soussigné, Jean Wadoux, Trésorier de la Communauté Urbaine de Lyon atteste que le titre de recette sus-visé émis au nom de</p>						
<p>La CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE</p>						
<p>20 rue de la Bourse à LYON 2<sup>e</sup></p>						
<p>a fait l'objet d'un règlement de 3 048 980,34 € le 16/01/2002</p>						
<p>Ce titre de recette est à ce jour soldé.</p>						
<p>Le Trésorier            J. Wadoux       </p>						

## La certification ISO 14001 !?

Courrier des lecteurs:

"J'ai lu dans "dialogue", le prospectus de SATOLAS, que l'aéroport était certifié ISO 14001 pour l'environnement. Comment les décharges situées sous l'aéroport sont-elles traitées ?"

Gérard, Saint Bonnet de Mure

La certification ISO 14001 signifie simplement que l'aéroport traite les seules pollutions générées par son activité (ce qui se passe au sol, poubelles et déchets divers), mais pas les avions !



SATOLAS sur une poubelle ! ?

Dans "dialogue" le directeur de satolas déclare :

"Cette certification garantit donc que l'aéroport dit ce qu'il fait . . . et renforce la transparence" . . . mais il **refuse formellement** de nous communiquer son **manuel de management de l'environnement**.

L'aéroport déploie beaucoup d'énergie pour son image environnementale pour mieux enterrer, une 2<sup>ème</sup> fois, les décharges industrielles dont est truffé son sous-sol. Après plus de 25 années

d' "amnésie" volontaire, le gestionnaire a dû reconnaître à l'occasion d'une découverte accidentelle que l'aéroport est construit sur de gigantesques décharges exploitées illégalement jusqu'en 1971 et "oubliées" depuis.

La DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale) souligne que **l'impact sur la nappe phréatique est bien réel compte tenu de l'augmentation de la teneur en sulfates**. Etant donné que cette nappe sert à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation, la DDASS estime que des travaux sont **"à envisager très sérieusement et rapidement (étanchéité au-dessus des déchets ou évacuation ponctuelle)"**.

Au lieu de traiter le problème, l'aéroport tergiverse, nie la réalité de la pollution et se réfugie derrière de simples mesures de surveillance, à mener (peut-être) par l'ancien propriétaire de la décharge.

Comment un aéroport peut-il être "précurseur" en terme d'environnement lorsqu'il ignore volontairement les problèmes environnementaux les plus urgents ?

**La mise en avant de la certification ne serait-elle qu'un argument publicitaire ?**



**A.C.E.N.A.S. Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas**  
Mairie d'Heyrieux  
38540 HEYRIEUX

Tél / fax: 04.72.48.76.79 e-mail: acenas@wanadoo.fr

**ADHESION JUIN 2002 / JUIN 2003**

Première adhésion  
 Renouvellement

*Votre avenir  
vous appartient*

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:
Adresse :	
e-mail (pour transmission infos):	Tél:

● Adhésion par personne pour l'exercice juin 2002/juin 2003 :

\_\_\_ x  5 € ou \_\_\_ x  10 € (membre bienfaiteur)

● Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier  oui  non

● En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien financier aux actions de l'**ACENAS** et je fais un DON de :  10 €  20 €  50 €  autres: . .

*Note d'information: Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elle font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.*

(Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date :

Signature :